

heurts et sans mise en scène. Je puis le confirmer. On a pu voir là une application de la notion de vraie démocratie. Il n'y avait aucune animosité, simplement la rencontre de deux esprits, et c'est au nom de mes collègues aussi bien qu'en mon nom propre que je déclare combien nous regrettons que l'honorable chef de l'opposition, à cause de ce qui nous arrive dans notre existence, ait jugé nécessaire d'agir comme il l'a fait.

Monsieur l'Orateur, j'ai siégé très longtemps de l'autre côté de la Chambre, si longtemps, en fait, que mon très honorable ami en est finalement venu au point où tout le monde le désigne comme je l'ai désigné moi-même tout à l'heure. Quoi qu'il en soit, je voudrais lui présenter, au nom de mon parti, mes meilleurs souhaits. Il n'est pas un Canadien qui ne fasse écho à mes paroles. Il me permettra d'ailleurs d'aller même un peu plus loin car, somme toute, personne ne pourra trouver mauvais que je reconnaisse ce que je m'apprête à reconnaître. Durant toutes les années que j'ai passées ici, je n'ai jamais une seule fois constaté qu'en répondant aux questions que je lui posais mon très honorable ami ne m'avait raconté autre chose que la vérité. N'est-ce pas le plus grand hommage qu'on puisse rendre à un adversaire politique, de reconnaître que, dans l'amertume des débats et malgré tout ce qui peut nous séparer, nous conservons, dans notre régime, du respect pour certaines des valeurs les plus authentiques. Je regrette que le très honorable député ait jugé nécessaire de prendre la décision qu'il vient de prendre. C'est pourquoi les mots que je prononce actuellement me partent du fond du cœur.

Maintenant, pour ce qui est des autres questions traitées dans le discours du trône, puis-je dire qu'il en sera discuté dans les jours qui vont suivre? Je n'ai rien d'autre à ajouter pour l'instant, je crois, si ce n'est ceci: nous avons l'intention de poursuivre les travaux de la Chambre, sans attenter le moins responsable qui comprend discussions, étude et examen complet. Voilà le genre de Parlement que réclame le peuple canadien. C'est aussi le genre de Parlement qui, je l'espère, lui sera donné.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, puis-je en cette occasion féliciter le premier ministre (M. Diefenbaker) et les honorables membres du parti conservateur de la victoire qu'ils ont remportée aux urnes le 10 juin. Je ne pense pas qu'il faille mal interpréter cela de quelque façon que ce soit, mais, à mon sens, une telle réalisation était peu attendue de la part de la majorité des Canadiens.

Je connais le premier ministre depuis de longues années. Je connais son énergie, je connais sa compétence, et durant la période des élections j'ai cru entre autres choses qu'il pourrait compromettre sa santé. Mais en le regardant aujourd'hui, je constate qu'il a l'air en bien meilleur état de santé.

J'aimerais ajouter un mot à ce qu'a dit le premier ministre au sujet du chef de l'opposition (M. St-Laurent). Je l'ai d'abord rencontré à la conférence de San Francisco en 1945 alors que nous étions tous les deux membres de la délégation canadienne, et plus tard nous avons été ensemble à Lake-Success, en qualité de délégués à l'Assemblée des Nations Unies. J'en suis venu à le comprendre et à le respecter et, comme le premier ministre, je regrette bien qu'il ait jugé nécessaire en raison de sa santé de dire à son parti que dès qu'on pourra lui trouver un successeur approprié il sera disposé à démissionner comme chef du parti libéral.

Le premier ministre a dit que, parce que nous sommes divisés à la Chambre, cela ne veut pas dire qu'il existe des animosités ou des divergences personnelles. De fait, au cours des années où le chef de l'opposition a été parmi nous, je crois qu'il a mérité le respect de toutes les parties de la Chambre.

Hier, j'aurais aimé prendre la parole quelques instants pour féliciter l'ex-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable député d'Algoma-Est (M. Pearson). J'ai été heureux d'apprendre qu'il avait été honoré d'une façon aussi signalée par l'adjudication du prix Nobel. J'ai appris à connaître très bien l'honorable représentant d'Algoma-Est à San-Francisco, où il était le principal conseiller de notre délégation et, de temps en temps, j'ai travaillé avec lui aux Nations Unies. A mon sens, la récompense n'a jamais été donnée de façon plus méritoire que lorsqu'elle a été accordée à l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Hier aussi, j'ai écouté avec intérêt les deux motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône et je tiens à féliciter très sincèrement les deux honorables députés. Le représentant de Calgary-Sud (M. Smith) me rappelait tellement l'excellent monsieur qui portait son nom et pour lequel nous en étions venus à avoir une grande affection. J'espère que pendant son mandat au Parlement, qu'il soit long ou court, ses désirs seront comblés, à lui aussi et, le temps venu, qu'il partira accompagné des bons souhaits et des bons sentiments de la Chambre, tout comme son père respecté, il y a quelques années.

Je tiens aussi à féliciter le député de Bonaventure (M. Arsenault). Je voudrais seulement avoir la même facilité que lui à parler les